#  1.5.1 • Assistance à la consultation de prestataires intellectuels y compris maîtrise d’œuvre sans remise de prestations


## Objectif des missions

Les qualifications ou certifications OPQTECC recouvrent 2 domaines :

A : Mise en place de prestataires intellectuels - dossiers de consultations

B : Analyse des candidatures et des offres

La mention OPQTECC « Pratique du droit à titre accessoire » est requise dans les cas où le postulant produit des pièces contractuelles ; dans les autres cas, elle n’est pas requise.

## Capacités du postulant à la qualification /certification OPQTECC et livrables correspondants contrôlés par l’instructeur /examinateur

Nombre de dossiers pour un :

* Qualifié : 2
* Certifié  : 3

Domaines à couvrir suivant 2 options :

Domaine A

Domaines A + B

**Livrables**: Pièces à fournir dans les dossiers d’étude.

Des éléments d’appréciation sont précisés dans chaque domaine. La description des pièces est indicative ; chaque domaine doit obligatoirement être renseigné par des pièces.

Contenu de la note de synthèse (1 ou 2 pages) :

* La commande : Nom du maître d’ouvrage ou donneur d’ordre et nom de l’opération ; préciser s’il s’agit d’une commande publique ou privée
* Le prestataire contractant : préciser
	+ la configuration de l’équipe contractante, la place du postulant (mandataire, cotraitant, sous-traitant…) ou le rôle du postulant au sein de cette équipe,
	+ la ou les mission(s) confiée(s) au postulant
* Les coordonnées d’une personne joignable par l’OPQTECC qui pourra rendre compte de la qualité de la mission effectuée par le postulant (maître d’ouvrage ou donneur d’ordre supervisant la mission confiée au postulant).
* La date de commencement et la durée des études.
* L’objet de la mission et la synthèse de son déroulement, le contexte de l’opération.

**Contrats** signés (qualification) ou attestation d’employeur (certification) relatifs aux dossiers présentés en cours ou achevées depuis moins de 6 ans.

## Cadre à compléter

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| NOM du postulant : ………………………………………Mention OPQTECC « Pratique du droit à titre accessoire »  | Date de la demande initiale 1.5.1 : ……… OUI ; NON | 1.5.1 (A)  (A + B)(cocher l’option demandée) |
| CAPACITESDOMAINES A COUVRIR | LIVRABLES | Cocher dans les colonnes les pièces fournies pour chaque projet présenté (livrables) | Observationset validation OPQTECC |
|  |  |  |  |
| Note de synthèse | Présentation de l’opération : 1 ou 2 pages A4  |  | Obligatoire pour un :Qualifié dans 2 dossiersCertifié dans 3 dossiers  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| A • Mise en place de prestataires intellectuels – dossiers de consultations | ETUDE N°1 | ETUDE N°2 | ETUDE N°3 | ETUDE N°4 | Obligatoire pour un :Qualifié dans 2 dossiersCertifié dans 3 dossiers |
| • Mise en place des prestataires intellectuels :- Note de définition des missions confiées à chaque prestataire (ou compte rendu de réunion)- Note de définition des choix de procédures de consultation- Constitution des dossiers de consultation (DCC ou DCE) | **A1** • Une consultation de maîtrise d’œuvre : DCC Dossier de Consultation des Concepteurs (hors pièces contractuelles sans pratique du droit à titre accessoire) (sommaire, programme, fiches à remplir par les candidats, et liste des pièces techniques jointes) |  |  |  |  | A1 : 2 études pour un qualifié et 3 études pour un certifié |
| A2 : Dossier de Consultation des Prestataires (hors pièces contractuelles sans pratique du droit à titre accessoire) (sommaire, données générales de l’opération, et liste des pièces techniques jointes)• Une consultation de programmiste• Une consultation de contrôle technique• Une consultation de géotechnicien• Une consultation pour une mission d’audit de l’existant• Une consultation concernant un relevé d’existant par un géomètre• Assistance à la rédaction des pièces contractuelles des DCE (AE, RC et CCAP et CCTP ou CCP) |  |  |  |  | A2 : : 2 études pour un qualifié et 3 études pour un certifiéavec 2 consultations minimum par étude |
| A3 • Notes et/ou comptes rendus de réunions concernant les missions confiées et les modalités de consultation |  |  |  |  | A3 : : 2 études pour un qualifié et 3 études pour un certifié |
| B • Analyse des candidatures et des offres | ETUDE N°1 | ETUDE N°2 | ETUDE N°3 | ETUDE N°4 | Obligatoire pour un :Qualifié dans 2 dossiersCertifié dans 3 dossiers |
| B1 - Analyse des candidaturesCompétences, moyens, référencesAnimation séance de jury ou CAO | Rapport de synthèse d’analyse de candidaturesCR réunion de jury |  |  |  |  |  |
| B2 - Analyse des offres (y compris de maîtrise d’œuvre hors concours) | Rapports d’analyse des offres correspondant aux dossiers de consultation fournis dans le domaine A  |  |  |  |  |  |